



RETOUR D'EXPÉRIENCE :

La protection de l'enfance
en période de confinement

Nord

le Département est là →

Contexte - P2

Chronologie et méthodologie - P3

I / Le vécu des enfants - P4/P8

- **UNE PRÉOCCUPATION DES PROFESSIONNELS POUR LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS**
- **LES EFFETS DU CONFINEMENT SUR LES ENFANTS**

II / Les effets du confinement sur les pratiques professionnelles - P9/P11

- **VÉCU DES PROFESSIONNELS**
- **LIENS NUMÉRIQUES**

III / Les expériences à capitaliser - P12/P13

- **QUESTIONNER LES VISITES MÉDIATISÉES IMPOSÉES AUX ENFANTS.**
- **ENTAMER UNE RÉFLEXION APPROFONDIE SUR L'USAGE DES NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES EN PROTECTION DE L'ENFANCE.**
- **CAPITALISER LES EXPÉRIENCES DE SOUTIEN AUX ASSISTANTS FAMILIAUX.**
- **CONSTITUER UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES MOBILISABLES EN MAISONS D'ENFANTS (ET LES SOUTENIR).**
- **SIMPLIFIER LES PROCESS ADMINISTRATIFS ET PENSER LES ORGANISATIONS CENTRALES D'AVANTAGE EN SOUTIEN DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.**

Conclusion - P14

Contexte

Le 17 mars 2020, un confinement a été imposé à l'ensemble de la population française pour faire face à l'épidémie de COVID et le Département a activé en urgence un plan de continuité des activités visant à garantir l'exercice des missions prioritaires pendant la crise. Les services sociaux et médico-sociaux ont été particulièrement mobilisés pendant toute la période de confinement, spécialement dans le cadre des missions de protection de l'enfance (services départementaux : ASE, PMI, SSD mais aussi établissements et services de protection de l'enfance).

Dans le Nord, plus de 4000 enfants ont été confinés en établissement, 5500 chez les assistants familiaux du Département et plus de 10 000 dans leur propre famille lorsqu'ils bénéficiaient de mesures éducatives à domicile (et, plus marginalement, pour un peu moins de 500 enfants confiés à l'ASE dans le cadre d'extension de droits de visites et d'hébergement). Cette situation inédite a entraîné une limitation drastique des déplacements tant pour l'enfant que pour les professionnels et a profondément modifié les modalités d'accompagnement. Pour certains enfants, le confinement a favorisé l'isolement, en particulier quand ils étaient coupés de leurs proches, mais aussi des enseignants, des soignants, des travailleurs sociaux parfois. Pour d'autres, cette expérience a permis de renforcer des liens positifs avec l'entourage proche et de gagner en sécurité.

Dès le mois d'avril, les premiers constats liés au confinement étaient partagés entre la Direction Générale adjointe déléguée à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse et l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance. Les premiers chiffres interrogeaient et faisaient notamment état d'une augmentation des ordonnances provisoires de placement (hausse de 39% sur le mois d'avril 2020 par rapport à avril 2019) malgré une baisse significative des informations préoccupantes (estimation tendancielle de 30% d'IP en moins sur le mois d'avril 2020 par rapport à avril 2019). Parallèlement, la diversité et la richesse des retours sur le vécu des enfants, sur l'utilisation des outils numériques ou encore sur la créativité déployée par certains acteurs ont pointé la nécessité de mise en place d'un exercice collectif de retour d'expérience dès le mois de juin, en articulation avec l'ONPE et l'ODPE 75.

Chronologie et méthodologie

JUILLET 2020

- Constitution de l'équipe projet : **Grégory Dubois (Chef de projet, violences faites aux enfants), Capucine Saudemont (cheffe de projet, pilotage) et l'ODPE 59 (Johan Lefebvre, Khadija El Haouari, Cindy Dubois, Mathilde Sangnier, Céline Malbette).**
- Elaboration méthodologique en partenariat avec l'ODPE 75 et l'ONPE.
- Réalisation de **23 entretiens semi directifs** exploratoires (professionnels, du Département, partenaires externes, enfants, association de parents).

AOUT 2020

Envoi de 3 questionnaires à destination des :

- Professionnels UTPAS/PEFJ (hors professions administratives),
- Assistants Familiaux,
- Psychologues de l'Aide Sociale à l'Enfance.

SEPTEMBRE 2020

- Collecte des données
- Au 10 septembre 2020 :
- **510 retours** des professionnels UTPAS/PEFJ,
- **1013 retours** des Assistants Familiaux,
- **135 retours** des psychologues ASE.

OCTOBRE/ NOVEMBRE 2020

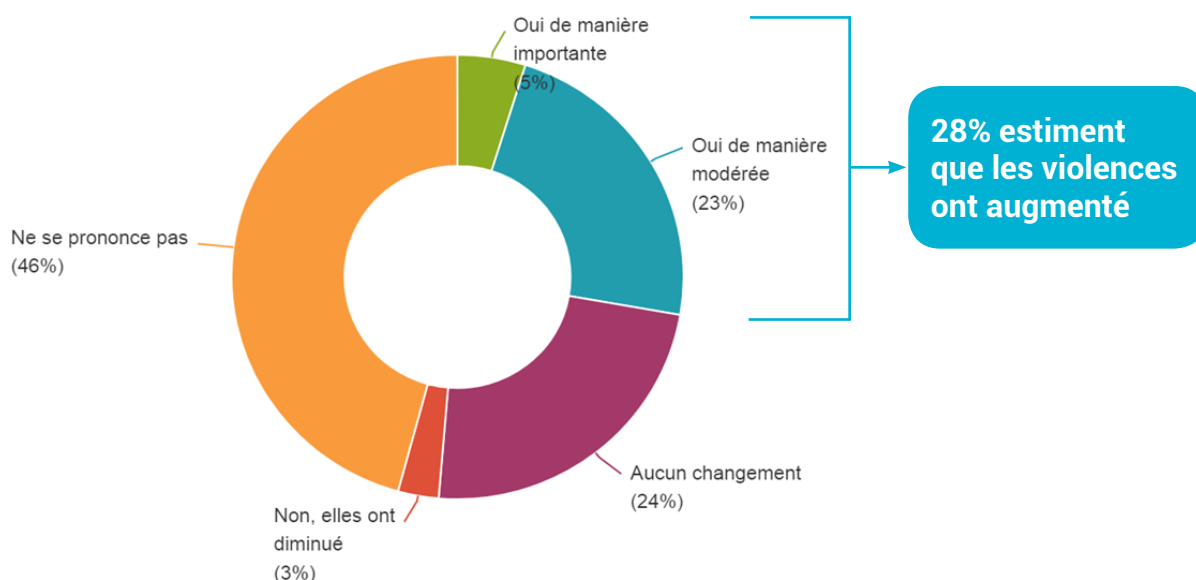
- Analyse des résultats en groupe de travail
- Production du livrable du Département, partenaires externes, enfants, association de parents



I / Le vécu des enfants

● UNE PRÉOCCUPATION DES PROFESSIONNELS POUR LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.

> Pendant cette période, avez-vous constaté une augmentation des violences faites aux enfants ?

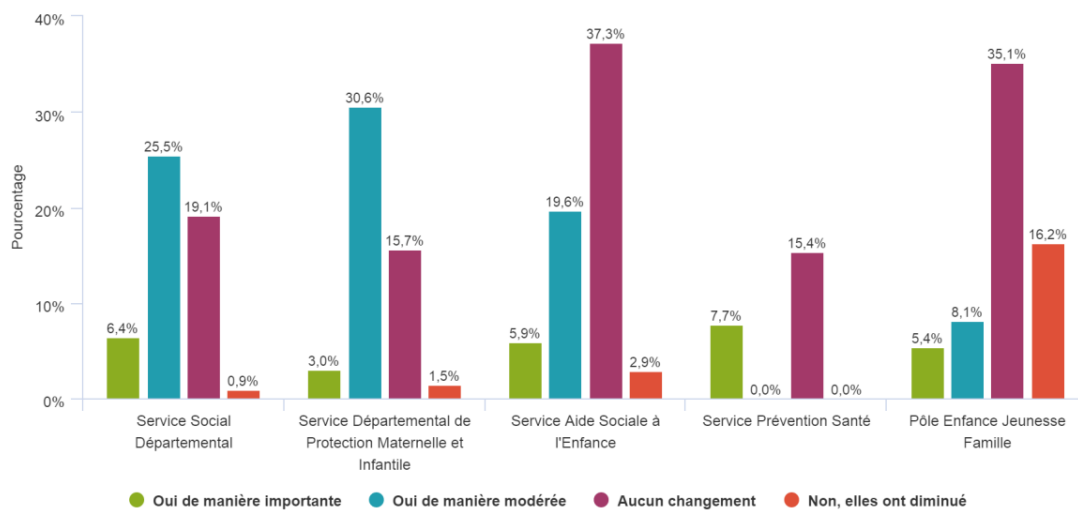


(Professionnels des UTPAS et DEFJ, N = 510)

Pour environ 30% des répondants, les violences faites aux enfants ont augmenté durant cette période. Les partenaires externes, sollicités lors des entretiens semi-directifs, semblent confirmer cette tendance, en particulier les magistrats et associations mobilisées dans la mise en oeuvre d'AEMO et d'IEAD. Ces résultats concordent avec ceux obtenus par l'ODAS dans son enquête nationale où sur 1 000 répondants, 31% estimaient que les violences faites aux enfants avaient augmenté et 32% constataient une recrudescence des violences conjugales.

Cependant, dans le retour d'expérience réalisé dans le Département du Nord, les réponses à cette question varient fortement selon les services.

> Constatation de l'évolution des violences faites aux enfants selon le service

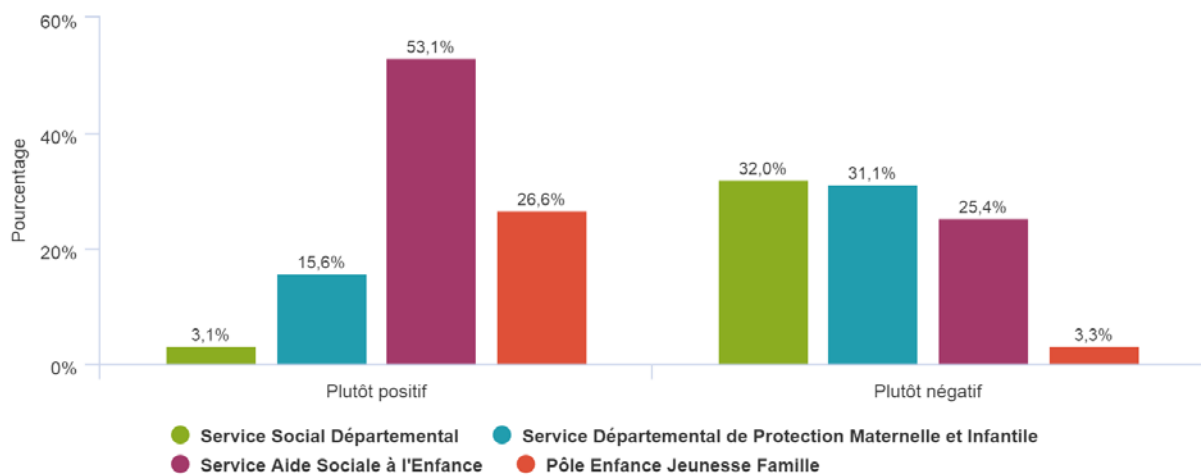


La relation est très significative. $p\text{-value} < 0,01$; $\text{Khi}2 = 67,6$; $\text{ddl} = 20$.

(Professionnels des UTPAS et DEFJ, N = 510)

Les services intervenant majoritairement à domicile (SSD, PMI) font état d'une augmentation des violences faites aux enfants alors que les professionnels de l'ASE (dans les unités territoriales comme dans les pôles enfance en directions territoriales), accompagnant des enfants déjà protégés, indiquent que ces violences sont restées stables, voire qu'elles ont diminué. Ces résultats sont à mettre en perspective avec l'estimation de l'effet général du confinement sur les enfants, où l'on retrouve la même polarisation.

> Estimation de l'effet de la période de confinement selon le service



La relation est très significative. $p\text{-value} < 0,01$; $\text{Khi}2 = 103,3$; $\text{ddl} = 8$.

(Professionnels des UTPAS et DEFJ, N = 510)

● LES EFFETS DU CONFINEMENT SUR LES ENFANTS

Dès la réalisation des entretiens semi-directifs, il est apparu que les professionnels avaient des perceptions très différentes du ressenti des enfants et de l'effet que cette période de confinement avait sur eux. Une polarisation est rapidement apparue entre les professionnels qui intervenaient au domicile et qui estimaient que les effets du confinement étaient majoritairement négatifs et ceux qui accompagnaient des enfants qui vivaient en établissement ou chez des assistants familiaux et qui nous faisaient état régulièrement d'un apaisement de ceux-ci.

Le retour au qualitatif fournit des éléments d'explication : beaucoup de professionnels expliquent que les familles confinées au domicile, l'ont été dans des conditions parfois difficiles où plusieurs facteurs ont joué contre elles :

- l'exiguïté des logements,
- les difficultés financières causées par le confinement,
- la diminution des accompagnements éducatifs à domicile et des visites à domicile (AEMO, IEAD, TISF principalement),
- l'arrêt de la scolarisation et le stress parfois engendré par le télé-enseignement,
- l'arrêt ou la forte diminution de l'accueil dans les structures de soins ou spécialisées (Centres médico-psychologiques, CAMSP, ITEP...).

Pour ces familles, plus difficiles à suivre durant la période de confinement, les services de PMI et du SSD témoignent d'une inquiétude sur la possibilité de satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant, notamment celui de sécurité. La dégradation des relations au sein du domicile a parfois fait craindre une augmentation des violences intrafamiliales.

À l'inverse, les effets positifs les plus marquants du confinement sur les enfants ont été rapportés par les assistants familiaux, qui expriment très nettement les bénéfices liés à la diminution des changements de lieux de vie, en particulier pour les jeunes enfants. Un nombre très important de familles d'accueil nous a fait part d'un apaisement de l'enfant, d'une diminution de symptômes somatiques chroniques et d'une amélioration de la relation qu'elles entretiennent avec l'enfant.

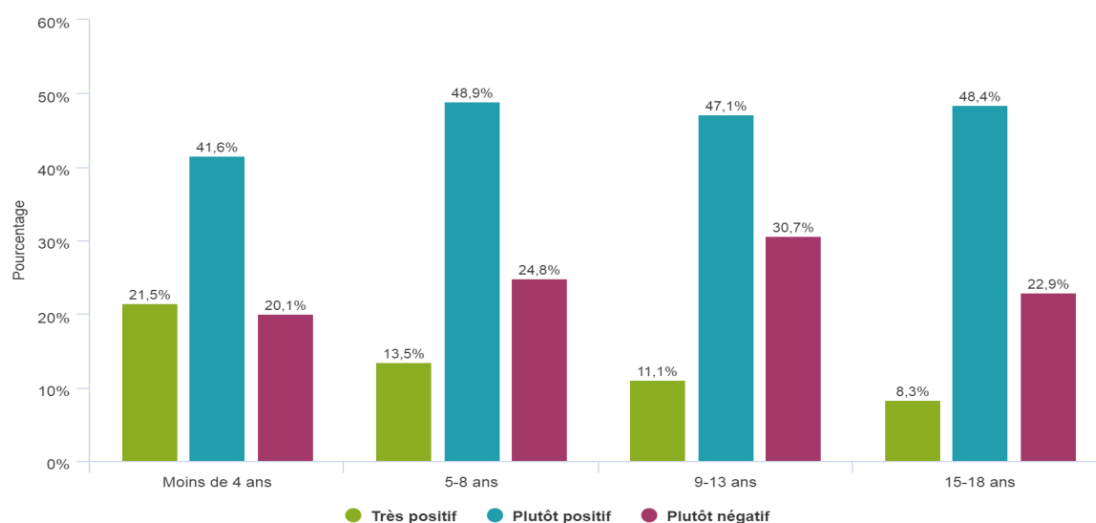
« Ce confinement a permis de fixer un cadre avec les enfants différents de d'habitude et de montrer que j'étais là pour eux, pour les rassurer et les protéger. Ça a augmenté la proximité avec l'ensemble de la famille ».

(Assistante familiale)

« Il n'y avait plus les visites médiatisées avec les parents chaque semaine. Jade (18 mois) était apaisée : plus de cauchemars ni de vomissements, alors que c'était systématique auparavant. »

(Assistante familiale)

> Effet du confinement selon l'âge de l'enfant accueilli par l'assistant familial



La relation est très significative. $p\text{-value} < 0,01$; $\text{Khi}^2 = 29,9$; $\text{ddl} = 9$.

(Assistants familiaux, N = 1013)

Pour les enfants les plus jeunes, certains font l'hypothèse que la stabilité du lieu de vie a favorisé l'établissement de liens d'attachements sereins, sans que l'enfant ne vive de discontinuité relationnelle ou affective. Selon les psychologues de l'Aide Sociale à l'Enfance, cet apaisement a été d'autant plus important qu'il a été possible sans que l'enfant n'ait à porter la responsabilité de cette absence de contact. Les observations réalisées dans les pouponnières par le Dr Rousseau confirment ce résultat : malgré l'inquiétude initiale des professionnels, de nombreux bébés étaient plus calmes et ont tiré profit de la période de confinement.¹

Si les enfants ont dans l'ensemble bien vécu cette période, le manque de contact avec l'entourage affectif a été soulevé, en particulier pour les plus grands. L'inquiétude pour les parents et le manque exprimé de ceux-ci se retrouvent plus fortement chez les enfants en période de latence (6-11 ans environ) qui représente aussi la tranche d'âge où la demande de contact a été la plus forte. Pour ces enfants, la principale difficulté relatée fut l'incertitude quant à la possibilité de voir leurs parents et le fait de ne pas savoir à quel moment cela serait possible. Les parents rencontrés par l'intermédiaire d'une association de parents d'enfants confiés ont exprimé des avis similaires, en ajoutant que le plus difficile pour eux a été de ne pas forcément recevoir de décision formelle stipulant que les droits de visites et d'hébergements étaient suspendus. Pour certains parents, l'absence de communication sur la reprise des droits de visite et d'hébergement a été très mal vécue et a altéré le lien de confiance avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Des témoignages similaires ont été recueillis lors des entretiens semi-directifs réalisés avec les magistrats.

¹ voir « les effets inattendus du confinement dans la pouponnières », Le Média Social, Dr D Rousseau

De manière plus marginale, et toujours à propos des enfants qui étaient accueillis en établissement ou en famille d'accueil, des effets bénéfiques ont été expliqués par une diminution de la pression scolaire et sociale et un accroissement de la disponibilité des professionnels. Certaines institutions nous ont fait part d'initiatives permises par l'allègement des agendas et qui ont été positives : l'organisation d'un week-end de camping sur le terrain de football d'un établissement gestionnaire, la rédaction de journaux de bord...

« C'est presque triste à dire mais j'ai osé faire des choses que je n'avais jamais tentées auparavant... Ibrahim (8 ans) ne pouvait plus faire de visites alors j'échangeais par visio avec sa mère et lui à mes côtés. Eux comme moi sommes de la même origine et ils ont eu l'idée de m'apprendre à faire du pain algérien. On faisait tout en même temps, chacun dans notre cuisine et ça a été un moment très fort : cette femme et son fils me transmettaient quelque chose de leur (et de ma) culture et ils en étaient très fiers. Jamais je n'aurais fait ce type d'activité en temps normal ».

(Educatrice Spécialisée)

Dans le même ordre d'idée, certains éducateurs en établissement disent avoir pris conscience de lourdeurs dans la prise en charge fractionnée des enfants par les professionnels de santé en libéral ou en insitution.

« Alain rencontre le psychologue de l'établissement, un autre au CMP et un infirmier spécialisé pour sa consommation de cannabis. Tous ces acteurs sont importants mais n'est-ce pas trop attendre de ce jeune ? Qui voudrait voir trois thérapeutes en quinze jours ? »

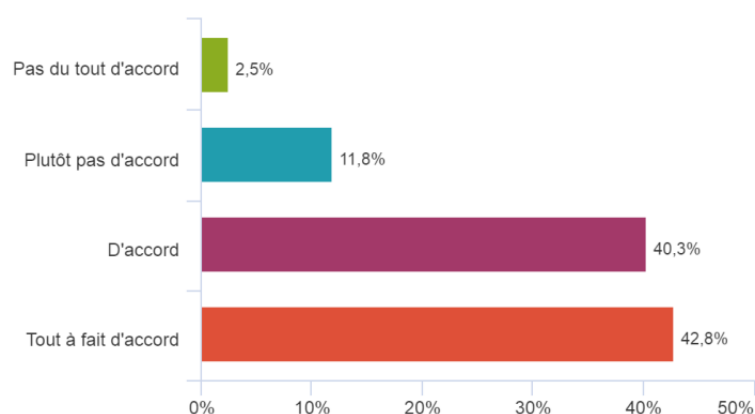
(Cadre en MECS)

II / Effets du confinement sur les pratiques professionnelles

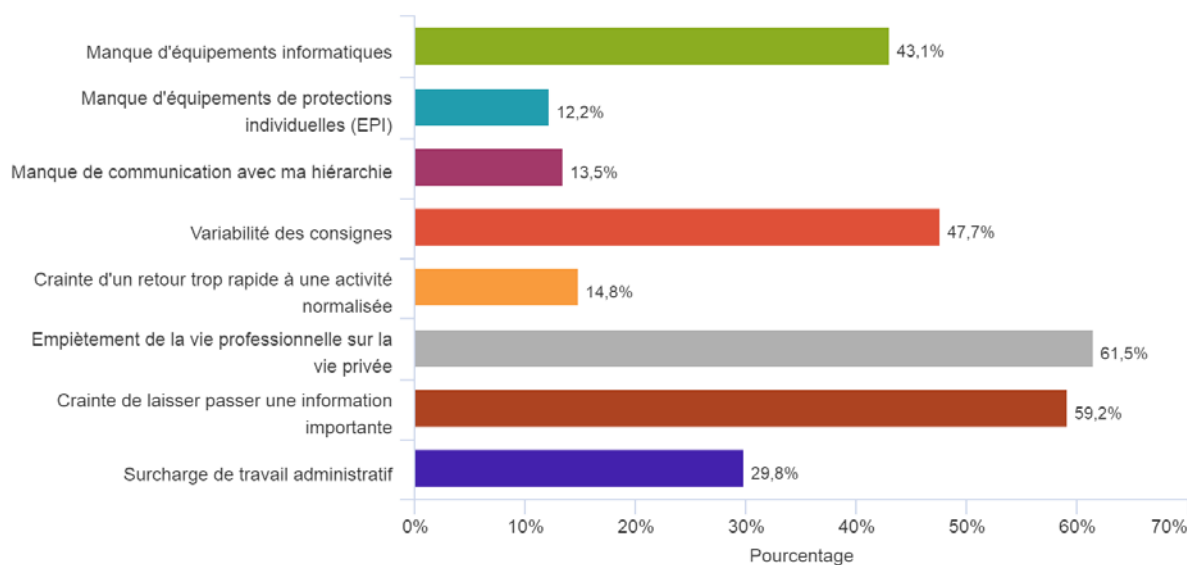
● VÉCU DES PROFESSIONNELS

Pour les professionnels des UTPAS et des PEFJ, la période de confinement a été une période d'inquiétude et de stress sur le plan professionnel. Parmi les principales difficultés évoquées, on relève la crainte de laisser passer une information importante, le sentiment de ne pas pouvoir suivre les familles et les enfants comme il le faudrait ou encore l'empiètement de la vie professionnelle sur la vie privée, facilité par le télétravail et les outils numériques.

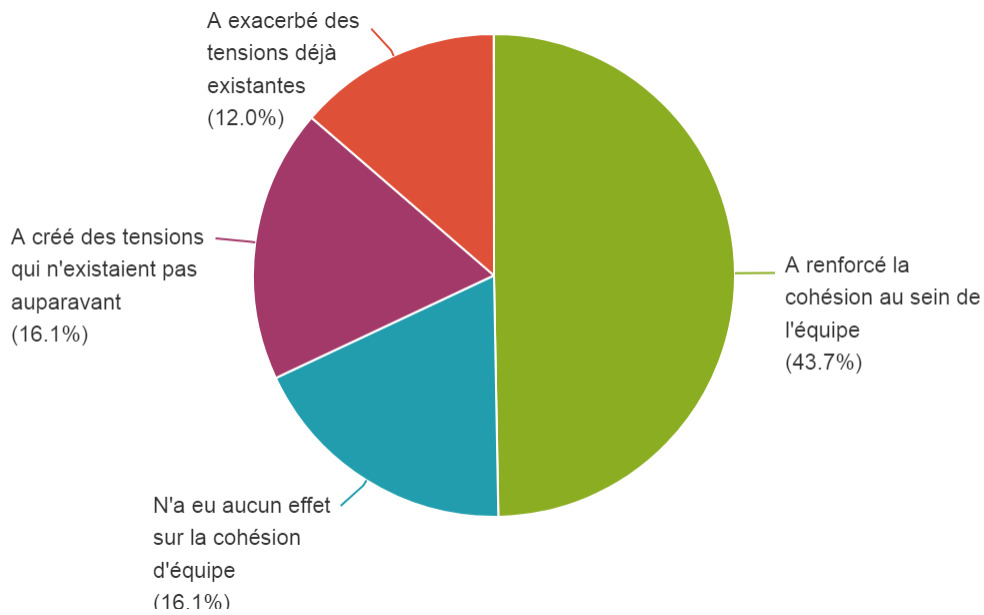
> Cette période a été stressante professionnellement (N = 510)



> Durant la période de confinement, quelles ont été vos principales difficultés ?
(plusieurs réponses possibles)



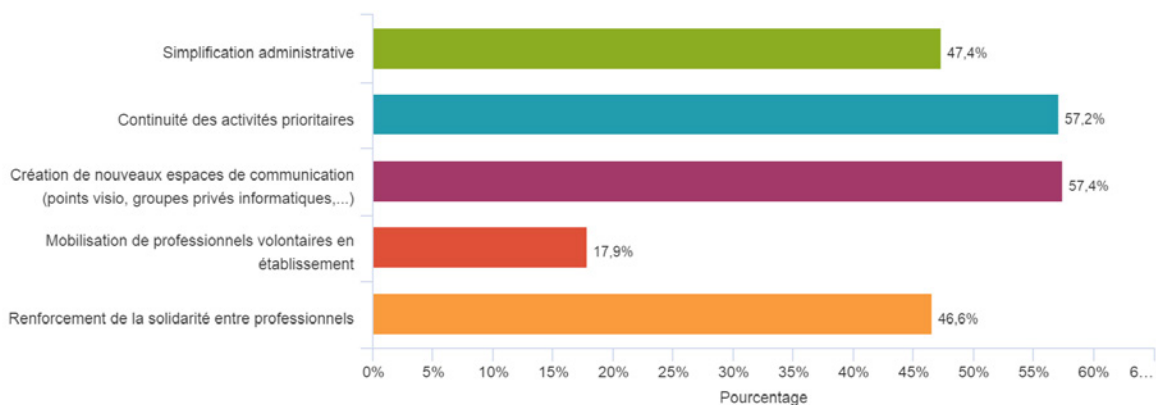
> En ce qui concerne l'organisation du travail, la période de confinement (N = 510)



Cependant, ces mêmes professionnels font état d'un renforcement de la solidarité au sein de leur équipe, comme si la nécessité de s'adapter et le sens des responsabilités avaient poussé les professionnels à s'entraider et à être plus créatifs dans leurs réponses. Néanmoins, pour une petite partie, cette pression est venue accentuer des difficultés d'équipe préexistantes et a exacerbé les tensions. Pour d'autres, l'engagement variable des professionnels, ou encore l'accès plus ou moins simple aux équipements informatiques sont responsables de tensions qui n'existaient pas auparavant. Certains affirment que les dommages se font encore sentir plusieurs mois après.

Les points de satisfactions sont toutefois nombreux et partagés entre les professionnels UTPAS/PEFJ et les assistants familiaux : pour une majorité d'entre eux, l'encadrement a été présent et les contacts ont eu lieu aussi souvent que nécessaires. Beaucoup ont le sentiment d'avoir réussi à assurer leur travail malgré le confinement, notamment grâce à une simplification des procédures administratives et à un renforcement de la solidarité entre les agents.

> Quelles sont les réussites ou les points satisfaisants de cette période de confinement ?



p-value = < 0,01 ; K_{hi}2 = 133,7 ; ddl = 5. Très significatif.

● LIENS NUMÉRIQUES

La question des nouveaux espaces de communication renvoie à deux champs différents, que les entretiens réalisés avant et après l'enquête permettent de saisir. Elle renvoie premièrement à la création d'espaces de discussions privés, entre les professionnels, sur leur téléphone souvent personnel. Les personnes questionnées nous disent que ces espaces permettaient à la fois de prendre des nouvelles, de se saluer, de plaisanter parfois (dimension de « *contacts informels avec ses collègues* », renvoyant au besoin de faire vivre une dynamique d'équipe alors qu'il est impossible de se voir) mais aussi de s'échanger rapidement des informations professionnelles (dimension de « *messagerie instantanée professionnelle* »). Ces espaces, utilisés temporairement, demandent à être cadrés afin de ne pas empiéter sur la vie personnelle comme évoqué plus haut mais un autre outil numérique utilisé massivement par les professionnels durant le confinement, la visioconférence, a clairement montré son utilité et est appelée à devenir une pratique durable (gain de temps, avantages écologiques, financiers...).

Mais les nouveaux espaces de communication renvoient aussi au champ des liens que les professionnels ont pu maintenir avec les usagers grâce à eux ou aux liens parents/enfants via les outils numériques. Pour beaucoup, ces outils ont été efficaces et auraient même eu des bénéfices inattendus.

« Indéniablement il s'est passé quelque chose avec les visios : les référents ASE ont expérimenté d'autres types de rencontres. Il y a d'autres manières de rencontrer un jeune que dans une synthèse. Un ado par exemple, d'habitude très renfermé, avait régulièrement sa référente en appel puis en visio, il s'est habitué à elle et a fini par organiser des balades à 1 km avec elle. Nous avons découvert le bénéfice apporté par des appels réguliers ».

(Entretien avec un Travailleur Social Enfance)

« Pour certains enfants, l'écran a été protecteur. Protecteur des comportements angoissants, de cris... Ils pouvaient voir leurs parents, avoir le bon sans le mauvais ».

(Entretien avec un psychologue ASE)

Les espaces de communication numérique pourraient constituer un nouvel outil à disposition des travailleurs sociaux, permettant de mieux réguler, en fonction des besoins de l'enfant, les échanges réalisés avec sa famille ou avec les professionnels.

L'outil ne serait pas systématiquement opportun, comme nous l'ont rappelé d'autres professionnels qui ont évoqué ses limites voire son inadaptation dans certains cas.

« Il faut vraiment que le langage soit très installé car même avec un enfant de 7, 8 ou 9 ans la visio reste très compliquée : il est difficile de jouer, les contacts non-verbaux sont plus pauvres... Le bénéfice a surtout été visible avec les adolescents et leurs parents pour ma part ».

(Psychologue en institution habilitée)

« Où nous sommes, à Roubaix, ça ne marche pas vraiment. Les gens n'ont pas d'ordinateur, leur connexion est mauvaise et souvent il y a aussi la barrière de la langue. Et puis ce sont des gens qui ont besoin de nous voir, ils fonctionnent au lien, à la personne, à la confiance ».

(Médecin de PMI)

III / Capitalisations et perspectives

● QUESTIONNER LES VISITES MÉDIATISÉES IMPOSÉES AUX ENFANTS

Certains enfants, très jeunes parfois, ont été incontestablement soulagés de ne plus avoir à se rendre aux visites médiatisées. Les assistants familiaux font état de disparition de symptômes et témoignent d'enfants qui ont fini par dire qu'ils ne souhaitaient plus ces visites. Il semble important de relever qu'à l'origine, la responsabilité de ne plus voir ses parents n'est pas portée par l'enfant. Dans certaines situations, ce sont ses comportements qui exprimaient l'inconfort voire la détresse liée à la rencontre plutôt qu'une verbalisation explicite.

Tous ne veulent pas pour autant rompre la relation mais alterner les moments de rencontres, voire les substituer totalement, par des liens téléphoniques ou télévisuels notamment.

Cette question pourrait ouvrir sur un champ plus vaste encore qui est celui du lien familial dans le placement à l'ASE. Un lien familial n'a pas de valeur en lui-même, il peut être bénéfique comme il peut être traumatique et violent. Certaines visites, maintenues des années malgré les signes de souffrance manifestés par les enfants ou leur refus de s'y rendre, doivent pouvoir être questionnées et leurs conséquences sur le bon développement de l'enfant précisées. De même, le lien familial ne saurait être réduit à la mise en présence de l'enfant avec ses parents et il est nécessaire de soutenir les relations positives que l'enfant entretient avec tous ceux qui comptent pour lui : frères, sœurs, famille élargie...

« Pendant le confinement, Julie (12 ans) n'a pas pu voir sa mère. Au bout de plusieurs semaines, elle m'a dit qu'elle préférerait comme ça, qu'elle ne voulait plus la voir, juste maintenir deux appels téléphoniques par semaine. Elle est plus calme et apaisée depuis »
(Assistante familiale)

● ENTAMER UNE RÉFLEXION APPROFONDIE SUR L'USAGE DES NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Les nouveaux outils de communication ne constituent pas une solution miraculeuse et systématiquement pertinente mais ils ont clairement montré leur utilité durant cette période. Il pourrait être bénéfique de les utiliser pour maintenir le lien avec les fratries, pour entrer en contact avec des adolescents réfractaires à la rencontre formelle, pour maintenir un « monitoring » avec des jeunes fugueurs ou en errance, pour proposer un lien avec des parents dont le comportement dans la durée est déstructurant pour l'enfant...

Les appels réguliers ont aussi montré leur efficacité et produisent des effets de traces qui enrichissent la relation et facilitent l'établissement d'un lien de confiance.

Si leur utilisation est vouée à se pérenniser et à s'étendre, les questions de la fracture numérique et de l'illectronisme devront être posées et prises en compte par les travailleurs sociaux.

« J'appelais deux fois par semaine des jeunes fugueurs, qui vivaient à droite à gauche et qui avaient du mal à retourner dans leur établissement ou leur famille à cause du risque d'y amener le COVID. Je leur demandais juste comment ils allaient, si je pouvais faire quelque chose pour eux. J'ai été surpris de voir qu'au bout de deux semaines, absolument tous décrochaient alors qu'ils ne venaient qu'une fois sur trois aux rendez-vous ». (Psychologue ASE)

● CAPITALISER LES EXPÉRIENCES DE SOUTIEN AUX ASSISTANTS FAMILIAUX

Si le confinement a été éprouvant pour les assistants familiaux qui ont été amenés à s'occuper continuellement des enfants qui leur étaient confiés, les expériences de soutien à leur égard ont montré leur intérêt et leur utilité. Le fait d'être appelé régulièrement, de bénéficier d'une aide plus active dans les situations complexes a contribué à diminuer les demandes de réorientations et à renforcer leur sentiment d'intégration aux équipes enfance. Des dispositifs ciblés ont été construits pour favoriser les étayages pour l'accueil de bébés en souffrance ou d'adolescents inscrits dans des conduites à risques.

● CONSTITUER UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES MOBILISABLES EN MAISONS D'ENFANTS (ET LES SOUTENIR).

Les témoignages des bénévoles qui sont allés soutenir les établissements, font tous état d'une expérience qui a été enrichissante tant pour les bénévoles, qui parfois ne connaissaient que très peu le travail « de terrain », que pour les établissements eux-mêmes. Ils rejoignent de nombreux témoignages d'anciens jeunes confiés à l'ASE qui montrent la nécessité d'offrir aux enfants la possibilité d'expérimenter des liens ponctuels ou durables avec des adultes d'horizons différents, qui ne sont pas seulement des professionnels de la protection de l'enfance.

« Au début, dans la MECS où je suis allée, je n'ai pas tout perçu, je trouvais que les enfants n'allaient pas si mal. C'est progressivement que j'ai découvert les souffrances, les comportements questionnants, inquiétants. J'ai créé des liens avec les enfants (certains ont refusé de me dire au revoir) et avec les éducatrices et je resterai en contact avec eux. Je pense qu'il faut réactualiser ses connaissances et nous pouvons mutuellement nous aider ».

(Volontaire en établissement)

● SIMPLIFIER LES PROCESS ADMINISTRATIFS ET PENSER LES ORGANISATIONS CENTRALES DAVANTAGE EN SOUTIEN DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'assouplissement de certaines procédures a été apprécié et a, semble-t-il, participé à un recentrage autour des missions essentielles en protection de l'enfance. Cette simplification est aussi à l'origine d'initiatives territoriales (appels réguliers aux assistants familiaux et aux jeunes en établissement, raccourcissement des chaînes décisionnelles) qui ont porté leurs fruits et n'auraient peut-être pas pu émerger dans le cadre d'un fonctionnement habituel. La créativité déployée gagnerait à ne pas s'éteindre dans les mois qui suivent le confinement.

« Il faut simplifier les circuits décisionnels et augmenter la dématérialisation. Cela nous aidera à aller à l'essentiel ». (Professionnel en PEFJ)

Conclusion

Lorsque nous avons commencé à contacter les professionnels afin de recueillir leurs témoignages puis lorsque nous les avons sollicités afin qu'ils répondent à l'enquête au coeur de l'été, nous n'imaginions pas la richesse des contenus et le nombre de retours que nous obtiendrions des assistants familiaux, des professionnels en UTPAS et en PEFJ. Qu'ils en soient ici remerciés.

Durant les deux mois de confinement, grâce à la mobilisation de tous les professionnels, le système de protection de l'enfance a tenu. L'engagement et le sens de la responsabilité des travailleurs sociaux et médico-sociaux, des directions territoriales et thématiques ainsi que des organisations centrales a permis de maintenir à flot le dispositif et même, de mettre en lumière des initiatives et expériences à capitaliser. De nouvelles formes de liens, associées à de nouvelles pratiques professionnelles ont vu le jour, et si leurs limites sont évidentes et qu'elles n'ont pas vocation à remplacer les pratiques existantes, elles pourraient s'y adjoindre et constituer de nouveaux outils prometteurs.

Six mois après, alors que démarre un nouveau confinement, il convient de reproduire ce qui a été efficient et de corriger ce qui peut être amélioré. Comment garantir mieux encore la pluridisciplinarité dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille ? Les protocoles pensent-ils une place pour chacun, où, malgré la limitation ou l'impossibilité de la rencontre physique, les spécificités ne sont pas gommées ? Comment mieux prendre en compte, dans un cadre de contraintes imposées à tous, la participation des personnes concernées (les enfants mais aussi leur famille) et optimiser la transmission des informations ? Ces deux questions ont été soulevées de nombreuses fois, directement ou indirectement, et renvoient à deux thématiques majeures : la volonté de ne pas être « mis à l'écart » des professionnels et de continuer à effectuer le mieux possible son travail, au risque dans le cas contraire, de questionner son utilité et le besoin pour les enfants et les familles de savoir le plus précisément possible comment évolueront les possibilités de rencontres et quand espérer les retrouvailles.

LE CONFINEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD, C'EST AUSSI :

- **plus de 260 personnes mobilisées pour soutenir les équipes des établissements de protection de l'enfance :**
 - des professionnels volontaires des clubs de prévention spécialisée, des services d'aide à domicile, des agents du Département...
 - des bénévoles : enseignants, étudiants...
- **le recrutement de 10 assistantes maternelles en renfort dans les pouponnières** pour l'accueil des tout-petits.
- **l'ouverture de 10 lieux d'accueil temporaire** (unités SAS pour l'accueil de jeunes fugueurs ou nouveaux placements).
- **la création à titre expérimental d'une unité d'accueil de femmes et enfants victimes de violences conjugales.**
- **des dispositifs de soutien aux assistants familiaux :**
 - Renforts pour l'accompagnement d'adolescents en difficulté, en partenariat avec des éducateurs de prévention spécialisée,
 - Monitoring pour les bébés en partenariat avec un CAMPS,
 - Mise en service de permanences COVID et production de guides.
- **la livraison aux établissements de 750 tablettes numériques** afin de maintenir les liens sociaux des grands adolescents, permettre la scolarité à distance.
- **un partenariat avec la Croix-Rouge Française** pour renforcer l'accompagnement santé de jeunes isolés touchés par le Covid.
- **des séjours et sorties d'oxygénation** dans les musées et espaces naturels du Département pour les enfants confiés aux établissements.



CONTACT

odpe59@lenord.fr



ADRESSE

**Département du Nord
51 rue Gustave Delory
59047 LILLE Cédex**

Nord

le Département est là →